

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE:—Benoît XV et nos questions de langues—S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg au Sacré-Coeur—Obsèques de Dom Gréa—Le R. P. Joseph Hugonard, O.M.I.—Consécration de Saint-Boniface au Sacré-Coeur—Le bilan d'un ministère—Deux mots de Philalèthe—Feu M. l'abbé Norbert Bellavance—Le Canada Ecclésiastique—R. I. P.

VOL. XVI

15 AVRIL 1917

No 8

BENOÎT XV ET NOS QUESTIONS DE LANGUES (1)

On n'a pas oublié, lisons-nous dans *l'Action Française* de mars, le commentaire de la lettre de Sa Sainteté sur la question ontarienne que publiait naguère dans le *Droit* Mgr L.-A. Pâquet, l'éminent théologien de Québec. Un prélat canadien ayant adressé au Saint-Père ce très remarquable article, a reçu de S. E. le cardinal secrétaire d'Etat la réponse suivante, que nous sommes autorisé à publier:

Dal Vaticano, le 18 janvier 1917.

Segreteria di Stato di Sua Santità.

Monseigneur,

Le Saint-Père me charge de remercier cordialement Votre Grandeur du filial hommage de l'article que Mgr Pâquet a publié naguère dans le journal *Le Droit* sur "Benoît XV et nos questions de langues," et dont Sa Sainteté a pris volontiers connaissance.

Cette intéressante étude contribuera, comme il est à espérer et comme Votre Grandeur en a la ferme confiance, à mettre en lumière toujours plus vive la parole du pape sur ces questions si débattues, et à rallier et apaiser les esprits sur ce point.

En vous communiquant la Bénédiction Apostolique que Sa Sainteté vous accorde de tout cœur, je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte pour vous réitérer, Monseigneur, l'hommage de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

(Signé) P. Card. Gasparri.

(1) Cf. LES CLOCHES, page 18.

D'autre part, Mgr Pâquet a lui-même reçu de Rome l'accusé de réception suivant :

Vaticano, le 18 janvier 1917.

Mons. Federico Tedeschini,

Sostituto della Segreteria di Stato di Sua Santità.

présente ses respectueux hommages à Monseigneur L.-A. Pâquet, et il le prie d'agréer ses vifs remerciements pour le gracieux envoi de l'intéressant et remarquable article qu'il a publié naguère dans Le Droit sur "Benoît XV et nos questions de langues."

S. G. MGR L'ARCHEVEQUE DE WINNIPEG AU SACRE-CŒUR

S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a assisté le 1^{er} avril à la clôture de la retraite de la paroisse canadienne-française du Sacré-Cœur. Une adresse lui fut présentée. Voici deux paragraphes de la réponse qu'il y fit :

"Je vous félicite, catholiques de langue française de la ville de Winnipeg, du travail que vous avez accompli en si peu de temps. Vous avez une église plus que suffisante pour vos besoins. Vous avez, à l'ombre de l'église, une excellente école, où vos enfants reçoivent une éducation éminemment catholique. Vous devez cela à votre générosité, à votre foi et à votre esprit de sacrifice. Aussi longtemps que ces vertus régneront parmi vous, vous n'aurez rien à craindre ici à Winnipeg.

"J'ai été heureux tout à l'heure d'entendre tomber de vos lèvres des paroles d'éloge à l'adresse des Pères Oblats de Marie Immaculée pour le travail qu'ils ont accompli. Le Canada tout entier a une dette de reconnaissance envers cette Congrégation, qui a continué dans ce pays les plus nobles traditions de l'Église. Les missionnaires Oblats ont été ici ce que les missionnaires de France ont été dans presque toutes les parties du monde civilisé, les prêtres les plus désintéressés, les plus dévoués, travaillant avec un zèle sans bornes. Leur travail dans cette paroisse a été le même qu'ailleurs, et vous avez raison de les féliciter et de les remercier. Je suis heureux de trouver ici l'occasion de me joindre à vous, pour offrir aux Pères Oblats l'expression de ma profonde et sincère reconnaissance."

— La première religieuse chinoise qui ait foulé le sol canadien est arrivée à Montréal le 28 février. Sœur Cécile, c'est son nom en religion, appartient à la Congrégation des Missionnaires de l'Immaculée Conception. Elle descend d'une noble famille chinoise de Canton, et elle est venue au Canada pour s'occuper d'enseignement chez ses compatriotes catholiques.

OBSEQUES DU REVERENDISSIME PERE ABBE

DOM GREA

Nous avons annoncé la mort du Rme P. Dom Gréa. Abbé de Saint-Antoine en Viennois, fondateur des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception. Ses funérailles ont eu lieu à Rotalier, lundi 26 février. 60 prêtres, 16 chanoines, 14 doyens faisaient cortège au Rme P. Dom Chautard, Abbé de Sept-Fons, son intime ami, qui a procédé à la levée du corps.

Par un soleil radieux, le cortège, j'ai failli dire la procession. car c'est pour tous les assistants plus une châsse qu'un cercueil qui passe, a franchi les trois kilomètres qui séparent le château familial de l'église paroissiale de Sainte-Agnès. C'est sous le patronage de la douce petite Sainte, dont les Chanoines réguliers gardent le sanctuaire à Rome, que par une délicatesse de la Providence, le Rme Abbé Dom Gréa va reposer, comme c'est au jour de la fête de leur grand restructeur, saint Pierre Damien, que Dieu a voulu marquer la fin de sa course.

La messe a été chantée pontificalement par S. G. Mgr Monnier, évêque de Troyes, son cousin-germain, et l'aîné de ses fils spirituels; S. G. Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, s'était réservé l'honneur difficile de prononcer l'éloge funèbre: jamais orateur, chargé d'une aussi lourde tâche, car, pour parler dignement de Dom Gréa, il fallait comprendre son génie et apprécier sa sainteté, ne s'est plus heureusement donné à son sujet. Délicatesse pathétique, nourriture surnaturelle, le prélat a satisfait à toutes les exigences. Il n'a pas craint de dire la vérité, prenant pour texte un passage de l'office de Saint-Claude, dont, dit-il, le Rme Dom Gréa fut la plus parfaite imitation. Il a retracé cette vie et les grands enseignements qu'elle comporte: c'est une dépouille vénérable qu'il a confiée aux habitants de Sainte-Agnès, auxquels il a donné un protecteur. Mais son discours serait à publier en entier.

Le cortège a été conduit au cimetière par Mgr Maillet, qui a chanté l'absoute; les dernières prières ont été dites par Mgr l'évêque de Troyes.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le chevalier Pidoux, camérier de Sa Sainteté, qui représentait l'École des Chartes, dont le défunt était sorti le premier de sa promotion en 1850, et les Académies pontificales de l'Immaculée-Conception et des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, auxquelles il appartenait depuis de longues années, par M. le docteur Loison, son médecin dévoué, M. le maire de Rotalier, et M. Emmanuel Benoît, neveu du R. P. Paul Benoît, qui fut le plus illustre des fils spirituels de Dom Gréa.

En tête du douil avec la famille, le R. P. Dom Michel, secré-

taire du défunt, montrait aux populations ce vénérable habit monastique des antiques Chanoines réguliers de Saint-Victor, dont le Rme Dom Gréa a voulu restaurer les saintes observances.

La vie de Dom Gréa est une belle page d'histoire de l'Eglise qui se ferme; c'est encore une plus belle page qui s'ouvre au grand livre de l'éternité. Puisse Dieu nous donner d'en contempler un jour toute la splendeur.

Que Dieu qui a, comme dit l'oraison de Saint-Oyend, élevé son serviteur à la gloire, par son zèle de l'observance régulière, nous donne d'être instruits de ses exemples et aidés de ses suffrages.

La Croix de Paris.

A. P.

LE R. P. JOSEPH HUGONARD, O. M. I. (1)

En reprenant la notice biographique du R. P. Hugonard — interrompue pour faire place à celle de Dom Gréa, — il n'est pas sans intérêt d'observer qu'en 1898 le cher Père modifia l'orthographe de son nom en lui retranchant une *n*. Pour quelle raison? Nous ne le savons pas. En cette année il était allé au chapitre de la Congrégation tenu à Paris du 15 au 28 mai et avait visité sa famille. Peut-être les siens avaient-ils adopté la nouvelle orthographe depuis son départ et voulut-il les imiter. Les deux formes sont aussi françaises l'une que l'autre et les *Missions Catholiques* du 26 juin 1874, en annonçant son embarquement au Havre pour les missions du diocèse de Saint-Boniface, écrivent son nom avec une seule *n*. Elles notent en même temps qu'il était originaire du diocèse de Grenoble.

L'œuvre de l'école industrielle, dont le P. Hugonard fut l'âme pendant trente-trois ans, eut une telle influence pour le bien et la conversion des diverses tribus sauvages des environs de Qu'Appelle qu'il nous est impossible d'en donner une idée quelque peu complète. Nous nous bornerons à des indications sommaires, qui serviront à ceux qui écriront l'histoire de l'évangélisation de l'Ouest.

En 1894 le T. R. P. Louis Soullier, supérieur général des O. M. I. visita le Canada. Il passa plusieurs jours à Qu'Appelle au mois de mai et assista à un congrès sauvage tenu en cet endroit. *Le Manitoba* publia le mois suivant un long compte rendu de la réception du distingué visiteur à l'école industrielle et du congrès. Ce compte rendu est signé: *Un témoin oculaire*, mais il est facile, à sa lecture, d'y reconnaître la plume du R. P. Langevin, alors vicaire des missions oblates du diocèse de Saint-Boniface. La part que prit le P. Hugonard à ces événements comme organisateur et comme interprète

(1) Cf. LES CLOCHES, page 67 et suiv.



Le R. P. Joseph Hugonard, O.M.I.

y est indiquée. Les discours des chefs indiens prononcés en cette circonstance sont d'un palpitant intérêt et l'auteur du compte rendu en a consigné plusieurs extraits fort caractéristiques. (1)

Nous avons cité dans notre premier article le témoignage rendu aux travaux du P. Hugonard par Mgr Taché au chapitre de 1887. Rappelons celui que lui rendait à son tour Mgr Langevin au chapitre de 1898: (2)

“L'école industrielle de Qu'Appelle est la merveille des écoles de ce genre, et les officiers du gouvernement canadien se sont plus à le reconnaître en plusieurs circonstances. Les enfants sont pieux; ils aiment à recevoir les sacrements, à prier et à chanter des cantiques en leur langue. Chaque année, une bonne retraite, prêchée en sauteux par le R. P. Camper ou le R. P. Campeau, ravive leur foi et purifie leur conscience. Ils semblent plus avides d'apprendre à lire et à écrire que la généralité des enfants peaux-rouges. Outre l'écriture, la grammaire, le calcul et même la musique, on leur enseigne la culture de la terre, et quelques-uns d'entre eux apprennent le métier de charpentier, de boulanger, de cordonnier ou de forgeron.

“Il y a dans cette maison une vie, un cachet de gaieté et un entrain qui font plaisir à voir. Les anciens élèves aiment à y revenir pour revoir leurs bienfaiteurs et leurs compagnons.

“Le bon Père Hugonard est aimé de tous comme un père. Il faut le voir le matin d'une fête religieuse, ou le jour des noces d'un enfant de l'école, ou au retour d'une absence de trois ou quatre jours. Il y a alors chez les enfants de véritables explosions de joie et de bonheur. Il est aisé de voir qu'il est bien l'âme de l'institution.

“Un fait qui prouvera combien l'école a fait du bien, c'est qu'avant son établissement, nos Pères ne pouvaient pas planter impunément leur tente sur les réserves sauvages qui environnent la Mission, tandis que, maintenant, ils sont reçus partout avec empressement, non seulement chez les nouveaux chrétiens conquis souvent à la foi par les prières et les exemples de leurs enfants, mais même dans la loge des païens, adorateurs obstinés du Soleil et de l'ours Jupiter.

“Un autre résultat heureux de cette école, c'est l'espérance que donne une petite colonie, composée de jeunes ménages chrétiens, établie à la montagne de Lime à 6 lieues de Qu'Appelle,

“Il est certain que cette école, obtenue du gouvernement avec tant de peine par l'infatigable Mgr Taché, a été le salut des peuplades sauvages de la vallée de Qu'Appelle. et aucune n'a si bien réalisé le rêve apostolique du vénérable Mgr Grandin, qui, le premier de tous, a eu l'idée de fonder des écoles de ce genre.

“Honneur donc à qui de droit! Honneur et remerciements sur-

(1) Cf. PETITES ANNALES DES O. M. I., tome IV, pp. 310 à 322.

(2) MISSIONS DES O. M. I., tome XXXVI, p. 287.

tout au R. P. Hugonard ici présent qui a été choisi comme délégué, précisément à cause des grands services qu'il a rendus au vicariat et à la Congrégation entière, en dirigeant une si belle œuvre avec un zèle infatigable."

Le 4 janvier 1904 un incendie détruisit cette magnifique école. Le feu se déclara en plein midi; il n'y eut aucune perte de vie à déplorer, mais en un très court espace de temps tout fut en flammes et l'on ne put sauver que peu de chose. Le P. Hugonard était en ce moment à Ottawa, où il traitait des intérêts de ses chers sauvages avec le département des affaires indiennes. On imagine qu'elle épreuve ce fut pour lui et les bonnes Sœurs. On réussit à loger les 220 enfants, alors présents, dans les ateliers, dans une bâtisse temporaire construite en toute hâte et dans l'église de la mission, dont la partie supérieure fut transformée en dortoir.

A cette première épreuve de la destruction s'ajouta celle de l'anxiété pour l'avenir. Le gouvernement fit pendant un certain temps la sourde oreille aux demandes de reconstructions. Il se décida néanmoins et, le 1er octobre 1905, Mgr Langevin bénit solennellement la nouvelle bâtisse déjà fort avancée. Au banquet qui suivit la cérémonie, Monseigneur provoqua une ovation au bon P. Hugonard en le montrant assis sur les ruines de l'ancienne école et en le comparant aux généraux romains couronnés par le Sénat pour n'avoir pas désespéré de la chose publique après une défaite ou un revers.

Peu de missionnaires ont eu autant d'emprise sur les sauvages et ont joui auprès d'eux d'une popularité plus grande. Il y avait en lui un magnétisme qui attirait. Aussi nombreux furent les visiteurs de marque qui tinrent à visiter l'école de Lebrét et son principal, depuis le marquis de Lorne en 1881 jusqu'à Sir Wilfrid Laurier. L'un des personnages de la suite du marquis de Lorne écrivit à la sœur de ce dernier en Angleterre, Lady Mary Campbell, une lettre, dont un journal de Winnipeg (1), en rappelant la carrière du défunt, a cité l'extrait suivant:

"On that journey from Fort Ellice to Fort Qu'Appelle, over the whole 125 miles, there was not a trace of human habitation until we reached our journey's end. It is indeed the lone land. I have seen no more artistic arch on the whole of this vice regal tour than the one these poor priests and their dark converts erected, and I have not here seen a kindlier reception. The Fathers gave their address in French, to which, and in the same language, His Excellency made a long and happy ex tempore reply. I wish too I had time to speak of the admirable Roman Catholic mission carried on there among the halfbreeds by Father Hugonard."

(1) FREE PRESS, 12 janvier 1917.

Il y aurait beaucoup à dire aussi sur son zèle pour la conversion des sauvages. Ses infatigables démarches dans ce but n'ont guère été notées que dans le livre de vie. Deux lettres, que nous avons retrouvées dans les *Missions des O. M. I.* (tome XVI, p. 336, et tome XXVIII, p. 206), racontent la première la conversion d'un sorcier des plus renommés et la seconde celle d'un célèbre chef, du nom de Paskoua: deux conversions *in extremis*. Tous les ans le samedi saint il baptisait un bon nombre d'enfants catéchumènes qu'il avait préparés dans le cours de l'hiver. Il fit la dernière conversion et administra la dernière fois le sacrement de baptême deux semaines avant sa mort. Un jeune païen Sioux se présenta à l'école et demanda à "prendre la prière du P. Hugonard." Le vieux missionnaire était déjà alité depuis quelque temps, mais malgré son état de faiblesse il voulut instruire et baptiser lui-même ce dernier néophyte. Le lendemain, dimanche, il dit la messe de bonne heure et commença à instruire le jeune homme. Dans l'après-midi il chanta les vêpres dans la chapelle et fit un petit sermon aux enfants. Ce ministère le fatigua beaucoup; il dut reprendre le lit, mais il continua, dans sa chambre, l'instruction de l'âme qu'il voulait donner à Dieu. Le repos de la nuit répara quelque peu ses forces et le lendemain il eut la joie de verser encore une fois l'eau régénératrice sur le front du jeune converti. Ce fut le couronnement de son fructueux ministère de quarante-trois ans, ministère qui se résume dans la parole évangélique, devise de sa chère Congrégation: *Pauperes evangelizantur*. Il retourna à son lit de mort, où deux semaines plus tard il rendit son âme à Dieu, entouré de frères en religion et béni par son archevêque, venu en hâte de Québec, pour assister à ses derniers moments. Grande fut sa joie lorsque Mgr Mathieu arriva à Lebrét le samedi soir: "Je savais, dit-il, que Jésus ne me laisserait pas mourir sans avoir revu Mgr Mathieu."

Il avait toute sa vie nourri une tendre dévotion pour la Vierge Immaculée. Il mourut le 11 février, jour de l'anniversaire de l'apparition de la *belle Dame* à Bernadette aux roches Massabielle et à peu près à la même heure, vers midi et demi. Touchante coïncidence! Mort précieuse en présence de Dieu et de ses anges!

Les funérailles du regretté défunt furent très imposantes. Mercredi, le 14 février, un premier service fut chanté dans l'église de la mission où il avait été envoyé en 1874 et le lendemain eut lieu un service encore plus solennel dans la chapelle de la chère école. S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, chanta ce second service, auquel assistaient des représentants des autorités ecclésiastiques des trois provinces de l'Ouest et des représentants du lieutenant-gouverneur et du gouvernement de la Saskatchewan. Un éloge funèbre fut prononcé en cris par le R. P. H. Leduc, O. M. I., vicaire

général d'Edmonton, et un autre en sioux par le R. P. Paul Etienne, O. M. I. S. G. Mgr Mathieu parla à son tour en français et en anglais. Les deux textes de cet hommage ému ont été publiés. (1) Voici un extrait de cette pièce d'éloquence du cœur:

"La mort nous a enlevé celui que nous aimions tous à appeler: "le bon Père Hugonard". Il est allé rejoindre au paradis ses frères qui ont marché avec lui dans les sentiers de l'apostolat, du mérite et de la gloire.

"La Communauté des Oblats, — à laquelle nous ne pourrions jamais assez témoigner de reconnaissance pour le bien qu'elle a fait dans nos diocèses de l'Ouest, — a vu ainsi disparaître un de ses plus saints religieux, un de ses membres remplis de cette patience qui vient à bout des pires difficultés, de ce robuste optimisme qui sait attendre les échéances lointaines, de cette heureuse incapacité de découragement qui fait des merveilles.

"L'archidiocèse de Régina a perdu un prêtre d'un zèle admirable, un prêtre qui a toujours suivi les sentiers du devoir, respirant la résolution tranquille et indomptable d'un homme décidé à vaincre à force de vaillance ou à mourir au champ d'honneur, dans la gloire due aux héros.

"Le Canada, notre chère patrie, s'est vu enlever un de ces hommes qui font honneur à l'humanité et dont l'existence, consacrée à l'accomplissement d'un grand dessein, offre à l'admiration de l'univers un incomparable exemple de ce que peut faire un grand cœur rempli de Dieu."

(1) Cf. LA LIBERTE, 21 février; LE PATRIOTE DE L'OUEST, 1er mars; THE REGINA LEADER, 3 mars. Voir aussi texte d'une importante conférence du P. Hugonard sur les Indiens, THE REGINA LEADER, 27 mai 1916, et résumé dans LE PATRIOTE DE L'OUEST, 8 juin.

CONSECRATION DE SAINT-BONIFACE AU SACRE COEUR

A l'occasion de la clôture de la retraite, le dimanche, 1er avril, à une heure de l'après-midi, au son des cloches de la cathédrale, toutes les familles catholiques de la ville se sont agenouillées et le chef de chacune a lu la formule de consécration au Sacré Cœur.

A la cérémonie de l'après-midi, S. G. Mgr l'Archevêque a répété cette formule de consécration au nom collectif de toutes les familles.

— Au nombre des moyens les plus aptes à défendre la religion, il n'en est pas, à notre sens, de plus approprié à l'époque actuelle ni de plus efficace que la presse. — Léon XIII à l'archevêque de Vienne.

LE BILAN D'UN MINISTÈRE

L'ACTION CATHOLIQUE de Québec a publié les 19 et 22 mars de remarquables articles sur la situation des nôtres dans la Saskatchewan, particulièrement au point de vue scolaire. Le 27 elle en a publié un autre non moins exact et précis sur notre propre situation manitobaine et résumant bien le bilan des deux années de pouvoir du gouvernement Norris. Nous le reproduisons avec plaisir et nous prions le grand journal catholique d'agréer l'expression de notre vive reconnaissance pour l'intérêt qu'il porte à nos causes.

Tout comme ceux de la Saskatchewan, nos frères du Manitoba savent se défendre contre l'agression francophobe. Groupés, éclairés et guidés par leur clairvoyante Association d'Éducation, ils agissent et sont capables même de mettre le pied en avant, favorisés qu'ils sont par l'effort silencieux et la discrète sagesse propres aux habiles partenaires d'un jeu délicat et gros de conséquences.

Ils ont su prendre à la Convention provinciale des commissaires d'écoles une part active, résolue et plus substantielle que par le passé. Félicitons-les de grand cœur d'avoir imposé un des leurs, M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, parmi les membres du prochain Comité exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles.

Là, pourtant, ne s'est point terminée leur intervention, nous allons écrire, leur victoire. Ils ont combattu et défait une résolution pour admettre l'élément féminin, et celui-là même qui est sans titre de propriété, aux fonctions de commissaires d'écoles; ils ont fait écarté un projet de municipalisation des commissions scolaires, qui eût donné le coup de grâce aux petits districts autonome et sauveurs et livré l'engagement d'un bon nombre d'institutrices aux mains de syndics protestants; ils ont pareillement battu un plan visant à grouper les petites écoles vers les centres plus considérables et à instituer de la sorte, entre autres périls, celui du transport par groupes et sans surveillance des enfants les plus éloignés.

Et bien d'autres succès de détail viendront leur sourire encore, en attendant la chute des auteurs officiels de leurs maux et la victoire essentielle, s'ils continuent ainsi d'allier l'union et la clairvoyance au travail tenace qui suit se grandir à la taille des difficultés rencontrées en chemin.

* * *

Certes, elle est noble mais rude, la tâche à laquelle se sont attelés nos frères par le sang et la foi, au pays des Taché et des Langevin. Car, c'est le cas de dire que pas un gouvernement n'est encore allé aussi loin dans la voie de l'attentat aux libertés et aux principes les plus sacrés, — abstraction faite de la question directe de religion,

plus aiguë peut-être en 1890, mais à propos de laquelle nos frères de là-bas feraient mal de se croire aujourd'hui à l'abri d'un retour offensif.

En deux simples sessions successives, le gouvernement Norris s'est créé le très lourd passif dont on peut calculer comme suit le détail:

Ce fut, l'an passé, l'abolition intentionnelle et brutale de l'enseignement bilingue. On a fait table rase de toutes les matières françaises au programme d'études, dans les écoles primaires. De la même plume qui ratifiait l'admission des femmes aux urnes électorales et aux banquettes des députés, on a fait main basse du français à partir du premier degré, où l'enfant arrive ne sachant que le français, sa langue maternelle, jusqu'au neuvième inclusivement, c'est-à-dire pendant l'époque entière de la scolarité. Et pour ajouter, sans doute l'ironie à l'empirisme illogique et dédaigneux des réalités, de la même main qui élaborait un plan inepte de législation par le peuple se prononçant directement, — initiative jugée inconstitutionnelle par la Cour d'Appel du Manitoba, — on rédigeait un texte pour dire aux nôtres: Vous n'avez plus le droit de faire enseigner à vos enfants, pendant neuf années, le français, langue qui leur est désormais totalement interdite à l'école: mais ceux-là, qui auront la patience de subir, après cela, des examens pour diplômes, on les interrogera sur certains auteurs français, disons de Maistre ou Madame de Sévigné.

En si bonne voie de démolition, qu'est-ce qui pouvait bien retarder le gouvernement Norris, à la session de 1917? Voyez plutôt.

C'est, au Manitoba, comme dans les autres provinces anglaises, l'école neutre officielle, l'école d'Etat où est mise à la portée de toutes les confessions religieuses cette *religion brevetée compressible* dont parlait un jour, avec une humeur motivée, lord Salisbury, dans un débat au Parlement d'Angleterre, touchant la fausseté de l'école non confessionnelle. Eh bien! du haut en bas et du bas en haut, l'école, au Manitoba, sera désormais non confessionnelle et l'Université manitobaine ne sera plus libre: l'Etat, par ses créatures, en confisque la direction et y veut introduire, à l'encontre de protestants tels que sir A. T. Galt, un des Pères de la Confédération, Gladstone, Roosevelt et Wellington, l'indifférentisme religieux.

Si l'on tient compte, d'autre part, que l'Etat manitobain est en voie de poster son encombrante personne en travers des institutions de charité libres, n'y a-t-il pas lieu de répéter que la question directe de religion est loin d'être plus sauve que la question du français, pour nos frères de cette province?

La chose est pénible à proclamer, mais elle est acquise à l'histoire: de même que l'Etat manitobain fut le premier au pays à donner le funeste spectacle du mépris de notre foi et de notre langue, frayant ainsi la route à l'irritation autant qu'à la discorde nationale,

de même il reprend, après quelques années d'un amendement qui peut être noté sans qu'on l'exagère, la tradition d'injustice et d'arbitraire.

L'exemple est de telle sorte, qu'il crée, avec infiniment de tristesse, l'impression persistante du scandale public.

DEUX MOTS DE PHILALÈTHE (1)

Dans sa réplique de sept fortes colonnes de journal, l'auteur de la *Vie de Mgr Langevin* m'en consacre deux ou presque. La proportion est équitable.

Je ne veux pas pousser la polémique, bien que la partie soit belle. Mais je crois que pour plusieurs raisons il vaut mieux s'abstenir. Je veux seulement disculper le rédacteur des *Cloches* que l'on accuse de m'avoir demandé un article critique (critique, dans le sens péjoratif du mot). Vraiment la supposition est quelque peu enfantine et, par ailleurs, légèrement calomnieuse. Rien d'aussi noir ne s'est passé entre nous. Le directeur de la revue, plaçant en moi une confiance qui m'honore, sollicita un article qui exposerait nettement à ses lecteurs mon impression personnelle, quelle qu'elle fût. Ai-je été un Zoïle ? Les éloges que je n'ai pas ménagés à l'auteur repoussent cette appellation. Certes, je ne suis pas non plus un Aristarque. Le serais-je, d'ailleurs, que j'y userais ma brosse, évidemment.

Alors, quoi ? Dire que tout est bien, très bien, dans le livre en question, style, matière, ordre et tact ? Qu'on n'y trouve pas l'ombre d'une réflexion naïve, pas plus que dans le plaidoyer *pro domo suis*, non pas même dans la phrase suivante :

« Il (Philalèthe) eût pu en outre méditer avec avantage sur l'adage bien connu : *medice, cura teipsum*, lorsque, natif du pays des anglicismes, il ose s'en prendre au style d'un homme qui a reçu son éducation en France, et a jusqu'ici agrémenté sa vie d'une étude favorite, la philologie, c'est-à-dire la science des mots et de leur valeur réelle. »

Dire aussi n'est-ce pas, que dans son livre et son article, l'écrivain censure justement certains mots, tel que

production *hâtée*, — Voir Larousse : « Affaire hâtée; Littré : « Cet ouvrage est hâté. »

tomber à faux, — aussi correct que porter à faux, frapper à faux.

s'embarquer, — Voir Littré : « Par extension, se mettre dans

(1) Cf. LES CLOCHES, 1er janvier, p. 6. Voir aussi nos articles sur la « Vie de Mgr Langevin », 1er et 15 déc. 1916.

un véhicule quelconque pour aller d'un lieu à un autre. S'embarquer dans une diligence, dans un wagon."
debarquer, — V. Larousse: "Par ext. Arriver, *descendre*.
bon pour, — V. Littré: "Etre bon pour pouvoir payer. Vous savez que je suis bon pour cette somme."

Mais. . . . *sat prata biberunt*.

En prenant congé des *Cloches*, je souhaite sincèrement que la *Vie de Mgr Langevin* produise tout le bien voulu par son auteur et que, malgré certaines incorrections, elle est très capable de faire.

PHILALÈTRE

Note des CLOCHES: Notre éminent collaborateur nous avait adressé ces deux mots après la publication de la réplique en question dans un journal. Nous les avons jusqu'ici gardés en portefeuille, mais comme la réplique — avec quelques additions et quelques suppressions — vient d'être réimprimée en une brochure de 24 pages, nous avons cru bon de les publier; Ils montrent bien le procédé du plaidoyer *pro domo* qui porte sa meilleure réponse en lui-même, tant l'exagération — pour employer un euphémisme — y est poussée loin. Le parti pris, la rancune et l'intention de nuire, auxquels l'auteur attribue les réserves que nous avons jugé, après mûre considération, devoir faire sur son livre, — tout en en disant beaucoup de bien —, n'existent que dans son imagination.

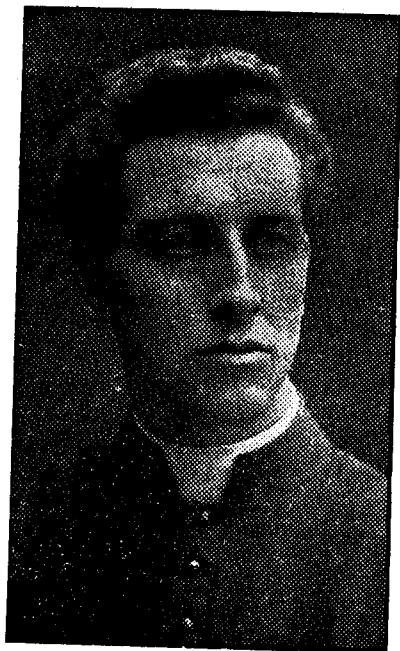
Puisque l'occasion nous en est offerte, nous rappellerons que Philalète avait noté une anecdote à supprimer comme hors de place dans un tel ouvrage. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'ajouter que cette anecdote, au moins la partie racontée à la page 166, n'est qu'une fiction. De même, nous tenons du personnage mis en cause à la page 178 que la parole prononcée par lui ne fut qu'un simple badinage et que la réponse n'eut rien de *formidable*.

Après les explications de l'auteur, nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître l'exactitude du récit de l'incident rapporté aux pages 190 et 191 et de convenir qu'il n'a rien que de très honorable. Mais l'affirmation relative à la reproduction de nos articles dans *La Liberté* est tout à fait dénuée de fondement. Le directeur de ce journal les a reproduits spontanément et sans que nous le lui demandions. Les aménités, dont notre dénonciateur a émaillé le post-scriptum de sa lettre en guise de conclusions tirées de ce prétendu fait, sont donc non avenues. Quant aux autres parsemées le long du réquisitoire, elles sont assez inoffensives, puisqu'elles disparaissent pour ainsi dire dans le nuage d'encens dont il a eu soin d'envelopper sa réputation d'érudit et d'écrivain.

FEU M. L'ABBE NORBERT BELLAVANCE

CURÉ DE DUNREA.

Lé diocèse de Winnipeg vient de perdre, dans la personne de M. l'abbé Norbert Bellavance, un de ses jeunes curés, dont la carrière s'épanouissait en une floraison promettant les plus beaux fruits. Miné depuis quelques années déjà par la phtisie, il lutta contre la terrible maladie avec une énergie qui se maintint jusqu'au bout. Il



mourut sur la brèche, au milieu de ses paroissiens qu'il aimait et dont il était aimé. Le dénouement, prévu et attendu depuis plusieurs mois, se produisit le 1er avril, dimanche, à l'issue de la grand'messe. M. l'abbé Jacques Bertrand, vicaire, revenait de de l'église au moment où il rendit son âme à Dieu.

Le défunt était né le 31 mars 1880 à Saint-Joseph, Man., du mariage de Georges Bellavance, cultivateur, et d'Apolline Plouffe. Il fit ses études classiques au collège des Jésuites de notre ville, et pendant tout ce temps, servit la messe à l'hôpital où il avait sa chambre. Il termina son cours en 1905, avec le degré de bachelier-ès-arts, et commença à étudier le droit. Il reconnut bientôt qu'il n'était pas fait pour le monde et sollicita l'habit ecclésiastique. Mgr Langevin l'envoya à la fin de l'automne au collège Bourget, à Rigaud, où il com-

mença sa théologie, tout en enseignant. L'année suivante il alla au grand séminaire de Montréal. Il y retourna encore en 1907, mais, pour cause de santé, dut revenir à Saint-Boniface pendant l'hiver de 1908. Ses études théologiques étaient pratiquement terminées. Il se prépara à l'ordination qu'il reçut dans sa paroisse natale le 22 avril.

Le nouveau prêtre fut pendant près de deux ans assistant procureur de l'archevêché et en 1909 il en devint économiste, en même temps qu'aumônier du pensionnat des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. A l'automne de 1911, il fut nommé curé de Saint-Félix de Dunrea.

La première préoccupation du jeune curé fut de procurer à sa

paroisse l'inestimable bienfait d'une communauté de femmes pour l'éducation de l'enfance. Il s'ouvrit de son projet à Mgr Langevin, qui lui répondit qu'il n'y avait pas d'objection. Cette réponse embauma son âme. Des difficultés se dressaient sur le chemin de la réalisation du rêve. Le village de Dunrea était de population mixte. Les protestants avaient le contrôle de l'école. Il fallait donc faire une fondation indépendante et ouvrir une école libre. "C'est mon humble opinion, écrivait-il à Monseigneur, que la paroisse de Saint-Félix n'a pas pour dix ans de vie si elle ne possède un couvent à bref délai. Beaucoup de familles nous ont déjà quittés et plusieurs autres suivront si elles ne peuvent procurer ici à leurs enfants le trésor de l'éducation chrétienne qu'elles vont chercher ailleurs."

Les difficultés s'aplanirent, des âmes généreuses surgirent, — parmi lesquelles se distingua toujours celle du curé, — et en septembre 1912, les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. ouvrirent un couvent au village de Dunrea au grand étonnement des protestants et à la grande joie des catholiques. L'œuvre est toujours debout; elle est le rempart de l'enseignement chrétien dans cette partie éloignée du Manitoba.

Ce fut la grande œuvre de ses cinq années de cure, mais ce ne fut pas la seule. Son zèle ingénieux était toujours en quête de progrès à réaliser. Il construisit une magnifique salle paroissiale, qui sert de lieu de ralliement familial à la population catholique.

Son inlassable activité devait bientôt être entravée par le germe du mal qui le minait. A l'été de 1914 il fit, avec des confrères, le voyage d'Europe; il alla à Rome, vit le Pape et assista au congrès eucharistique international de Lourdes. Il pria avec une particulière ferveur la Vierge des miracles et il revint à son poste avec une nouvelle confiance dans l'avenir. Encore deux années de travail, et l'heure de la récompense allait sonner. A l'automne de 1915 il sentit le besoin d'un auxiliaire. M. l'abbé Osias Corbeil passa l'hiver avec lui. M. l'abbé Joseph Comte alla à son tour lui prêter main-forte et, en dernier lieu, M. l'abbé Jacques Bertrand.

En décembre dernier, le cher malade, qui conservait toujours sa gaieté, vint à Saint-Boniface pour la dernière fois. Au cours de sa visite, il se sentit plus mal et dut passer une longue semaine confiné dans une chambre de l'archevêché. Voulant mourir au milieu des siens, il retourna dans sa paroisse. La maladie ne fit qu'empirer. A la fin de février, son nouvel archevêque, S. G. Mgr Sinnott, se rendit à son chevet. Enfin, comme nous l'avons dit, le dénouement arriva le 1er avril.

Un premier service fut chanté dans l'église paroissiale le 3 avril par Mgr F. A. Dugas, P. A., V. G., et, selon la teneur de ses dernières volontés, sa dépouille mortelle fut apportée à Saint-Boniface, où un

second service fut célébré le lendemain. S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface chanta la messe de requiem et S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg présida l'absoute. Trois vicaires généraux, Mgr Dugas, P. A., Mgr Cherrier, P. A., et Mgr Blair, ainsi que près d'une cinquantaine de confrères, assistaient à ses funérailles. Dans la nef, outre son vieux père, sa sœur religieuse, ses frères, ses neveux, se pressait une belle assistance de fidèles.

Il fut enterré à l'ombre de la cathédrale, à côté de son frère Adélard, décédé clerc minoré le 12 juillet 1903. Il était membre de l'*Association des Trois Messes*.

LE CANADA ECCLESIASTIQUE

Le *Canada Ecclesiastique* vient de paraître pour la trente-et-unième fois. Compilé, comme par le passé par M. L.-J.-A. Derome, il est publié par la librairie Beauchemin, de Montréal. M. l'abbé Elie-J. Auclair y a écrit une courte préface et, sous la rubrique: *l'année catholique en 1916*, une longue, intéressante et substantielle chronique, dans laquelle sont passés en revue et analysés les principaux événements religieux et ecclésiastiques de l'an dernier. Une large et sympathique place y est faite aux choses de l'Ouest.

L'auteur de la préface, en parlant du perfectionnement de ce livre qui contient déjà tant d'excellentes choses et de si précieux renseignements, invite les confrères à signaler au compilateur ce qui pourrait le rendre plus complet, plus précis et plus exact. Nous profitons de l'invitation pour exprimer le désir que l'on donne une place spéciale à nos frères du clergé ruthène, qui eux aussi font partie du Canada ecclésiastique. Ils sont actuellement au nombre de trente, y compris un évêque, neuf prêtres religieux et vingt séculiers.

— Sommaire de *La Réponse* de mars (82, rue Bonaparte, Paris — VI): L'organisation catholique. — Union sacrée et Académie. — "Bouffeur de curés." — Coups de ciseaux apologétiques.

R. I. P.

— M. J.-U. Emard, avocat, frère de Mgr l'Evêque de Valleyfield, décédé à Montréal.

— M. Heynen, père de M. l'abbé H. Heynen, curé de Bruxelles-Man., décédé à Schimmert, près Maëstricht (Limbourg hollandais).